



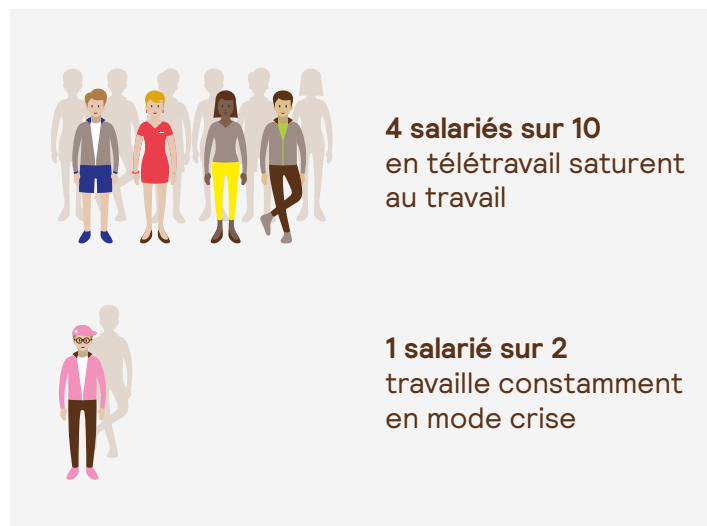
AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

De nouveaux enjeux, une nouvelle prévoyance (4/4)

La dégradation de la santé mentale

1. Un phénomène accentué par la crise sanitaire



36 % souffrent d'une dépression
nécessitant un traitement



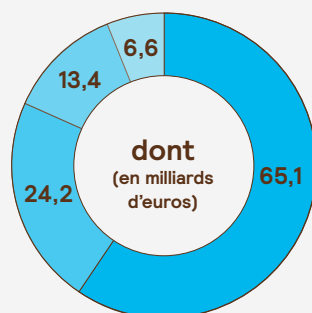
44 % sont en détresse
psychologique

Source : Baromètre T7 2021, Empreinte Humaine (avril 2021)

2. Impact de la santé mentale sur l'économie et les entreprises

Coût global estimé de la santé mentale par an en France :

109
milliards d'euros



Perte de qualité de vie pour les patients
et leur entourage

(indice de qualité de vie : toute perte de qualité de vie est rapportée
à une « perte monétaire » proportionnelle au PIB/habitant)

Perte de productivité

(versement d'allocations chômage et d'indemnités journalières pour
arrêt de travail, etc.)

Perte secteur sanitaire et médico-social

(allocations, établissements sociaux/médico-sociaux s'adressant
spécifiquement aux adultes et enfants handicapés souffrant
de déficiences psychiques)

Perte secteur médical

(traitements, dépenses de santé, etc.)

Source : Étude Santé mentale, Fondation
FondaMentale & URC Éco, 2012

3. Des troubles psychiques encore mal considérés

58 %

des sondés ne communiqueraient pas leur trouble à leur employeur s'ils étaient concernés

25 %

s'estiment suffisamment informés sur les troubles psychiques

76 %

considèrent l'employeur comme le garant de la santé mentale

71 %

pensent que leur manager serait gêné en découvrant leur trouble

22 %

s'estiment prêts à réagir face à une crise

32 %

des entreprises seulement mettent en place des actions pour répondre à cette attente

Source : Baromètre T6 2021, Empreinte Humaine (avril 2021)

4. Une nouvelle prévoyance, adaptée aux besoins



Une meilleure reconnaissance

Dans l'attente d'une reconnaissance officielle du burnout comme maladie professionnelle, mise en place des conditions propices au dialogue, à l'identification des signaux faibles et à l'épanouissement des collaborateurs en entreprise.



Une indemnisation nécessaire

Indemnisation à hauteur de la perte de revenus causée par une maladie psychique ou professionnelle sous forme d'indemnités journalières. Prise en charge du salaire à 100% pour maintenir le niveau de vie de l'assuré.



Des services adaptés

Prise en charge des consultations de psychologues, aide à la reconnaissance des signaux faibles, démarche de coaching dans l'entreprise, meilleure information sur les troubles psychiques via des sites dédiés, etc.